

Éléments du frame vs. Actants de l'unité lexicale

Margarita Alonso Ramos
Universidade da Coruña
Campus de Elviña s/n, 15071 CORUÑA (ESPAGNE)
lxalonso@udc.es

Résumé – Abstract

Ce travail explore les similarités et les différences entre deux concepts liés à deux approches théoriques : les *éléments du frame* dans FrameNet et les *actants de l'unité lexicale* dans le DEC. Les deux concepts réfèrent aux participants d'une situation linguistique évoquée ou dénotée par une unité lexicale, mais seul le concept d'actant est intimement lié à la définition de l'unité lexicale dont il est un actant. La thèse soutenue est que la description des actants d'une unité lexicale ne peut pas être envisagée séparément de sa définition. L'objet d'étude avec lequel nous testerons les deux concepts est un ensemble de verbes de jugement négatif ou de désapprobation.

This paper explores similarities and differences of two concepts in two different theoretical approaches: *frame elements* in FrameNet and *actants of lexical units* in the ECD. Both frame elements and actants refer to the participants of the linguistic situation evoked or denoted by a lexical unit, but only the concept of actant is intimately bound to the definition of the lexical unit of which it is an actant. We argue that the description of actants of a lexical unit cannot be separated from its definition. The object of study to buttress our argumentation is a set of verbs of negative judgment or disapproval.

Keywords – Mots-Clés

rôle sémantique, actant sémantique, actant syntaxique, verbes de jugement, FrameNet, DEC

semantic role, semantic actant, syntactic actant, judgement verbs, FrameNet, ECD

1 Introduction

Ce travail vise la mise en relief des similarités et des différences entre deux approches théoriques, telles qu'on peut les observer dans les projets lexicographiques en cours suivants : *FrameNet* (FN) (Baker *et al.* 1998, Fillmore et Atkins 1998, Fillmore *et al.* 2001) et le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (DEC) (Mel'čuk *et al.* 1984-1999). Nous nous concentrerons plus particulièrement sur les différents traitements réservés aux participants des situations linguistiques telles que reflétées par les unités lexicales.

Nous sommes conscient que les deux projets diffèrent grandement sous plusieurs aspects. Nous voulons en souligner la principale différence : les deux approches se distinguent entre elles par la valeur accordée aux définitions des unités lexicales. La description d'une unité lexicale (UL) dans le DEC s'appuie fortement sur la décomposition de son sens, c'est-à-dire sur sa définition. Par contre, FN, en réaction aux définitions imprécises des dictionnaires

traditionnels, refuse l'emploi de l'approche décompositionnelle et ne fournit qu'une courte définition tirée du *Concise Oxford Dictionary*. La description présentée dans une entrée lexicale de FN est principalement réduite à la mise en correspondance entre les participants d'une situation linguistique et les expressions linguistiques qui réalisent ces participants. Ainsi, l'entrée pour un verbe donné contient les rôles sémantiques et les expressions syntaxiques des participants de la situation évoquée par ce verbe.

Malgré cela, les deux projets offrent une description rigoureuse de la valence des UL. Pour référer aux participants de la situation linguistique, FN parle d'*éléments du frame*, tandis que le DEC parle d'*actants* de l'UL. Le but de cet article est de vérifier s'il s'agit d'une simple différence terminologique ou si, au contraire, chaque terme dénote réellement un concept différent. Comme nous le verrons, la principale différence entre les deux approches réside dans le fait que seul le concept d'actant est intimement lié à la définition de l'UL dont il est un actant. Nous allons défendre le point de vue que le traitement des actants d'une UL ne peut pas être effectué indépendamment de sa définition.

Nous nous concentrerons sur les actants de verbes appartenant au champ lexical 'désapprobation' qui ont été décrits dans le volume 4 du DEC : *accuser, blâmer, condamner, critiquer, désapprouver* et *reprocher*. La description des actants de ces UL sera comparée à celle de leurs équivalents anglais correspondants qui apparaît dans la page Web du projet FN sous les frames 'Jugement' et 'Jugement-Communication' : *to accuse, to blame, to condemn, to criticize, to disapprove* et *to reproach*¹.

Nous commencerons par montrer comment FN encode les éléments du frame (EF) 'Jugement' et 'Jugement-Communication', d'abord d'un point de vue sémantique et puis, leurs réalisations syntaxiques. Nous étudierons aussi le rôle joué par les EF dans les constructions à verbe support. Ensuite, nous nous pencherons sur les actants des verbes de désapprobation tels qu'ils sont décrits dans le DEC et nous examinerons en quoi ils se distinguent des EF. Le but de la comparaison est d'analyser comment ces deux approches, aussi différentes soient-elles, peuvent être complémentaires et s'enrichir mutuellement.

2 Bref survol de la sémantique des verbes de désapprobation

Les verbes étudiés dénotent une situation linguistique où l'on distingue trois participants: celui qui fait le jugement, celui qui est évalué et la raison du jugement. Ainsi, dans *Les citoyens ont critiqué le maire pour sa décision*, les trois participants obligatoires sont exprimés comme dépendants syntaxiques du verbe. Il est également possible de les exprimer autrement : *Les citoyens ont critiqué la décision du maire*, où le verbe n'a ici que deux dépendants syntaxiques. Cette double structuration syntaxique s'accorde avec la définition de *critiquer* : on critique une personne pour quelque chose dont elle est responsable. Par conséquent, on peut critiquer soit quelqu'un, soit le comportement ou l'action de quelqu'un. Il n'y a plus de participants obligatoires dans la situation linguistique dénotée par *critiquer*.

En plus d'exprimer un jugement négatif, ces verbes peuvent être aussi des verbes de

¹ Nous n'assumons pas une équivalence complète entre les verbes français et les verbes anglais, mais les différences ne sont pas pertinentes dans ce contexte.

communication et certains peuvent être employés en style direct, comme c'est le cas de *reprocher* : « *Tu n'aurais jamais dû partir !* », *me reprocha-t-elle*. La situation dénotée par ce verbe inclut X qui communique Y à Z et simultanément, X qui fait un jugement sur Z. Dans ce qui suit, nous allons examiner comment les deux approches s'y prennent pour la description des participants des situations dénotées par les verbes de désapprobation.

3 Éléments du frame et leurs réalisations syntaxiques

Chaque UL appartient à un *frame sémantique*, une représentation conceptuelle qui caractérise un type de situation ou un objet. Les EF sont définis comme les participants et les « accessoires » (*props*) dans un frame dont les expressions linguistiques sont liées syntaxiquement au mot-vedette (Johnson *et al.* 2002). Chacune de ces expressions est annotée dans le corpus de FN avec trois étiquettes : rôle sémantique, fonction syntaxique et type de syntagme.

3.1 Description sémantique des éléments du frame

Les frames sont décrits dans un court paragraphe où sont introduits les différents participants de la situation, les EF. *Grosso modo*, les arguments du prédicat exprimé par une UL correspondent aux EF du frame associé à cette UL. Ainsi, la « définition » donnée pour le frame 'Jugement' est la suivante :

Un **Juge** (ou **Cognizer**) fait un jugement sur un **Évalué**. Le jugement peut être positif ou négatif, cette information étant enregistrée dans le type sémantique Positif ou Négatif. Il peut y avoir une **Raison** spécifique pour le jugement du Juge ou il peut y avoir une capacité ou **Rôle** dans lequel l'Évalué est jugé.

En plus des éléments Juge, Évalué, Raison et Rôle, le frame contient aussi l'élément *Expresseur*². Ces cinq éléments sont considérés comme des éléments nucléaires (ou *core frame elements*), c'est-à-dire qu'ils sont des participants conceptuellement nécessaires au frame 'Jugement'. Les éléments non nucléaires (ou *non-core frame elements*), quant à eux, ne contribuent pas à identifier un frame : par exemple, les EF Temps et Lieu peuvent apparaître avec la plupart des UL désignant des états ou des événements, mais presque aucun frame ne se distingue par le fait que l'événement ou l'état en question est placé dans l'espace et dans le temps.

Les auteurs du FN distinguent le frame 'Jugement' du frame 'Jugement-Communication', car le premier implique seulement faire une évaluation et n'entraîne pas que le Juge communique son jugement à un destinataire. La « définition » pour le frame 'Jugement-Communication' est la suivante:

Un **Communicateur** communique un jugement sur un **Évalué** à un **Destinataire**. Le jugement peut être positif ou négatif, cette information étant enregistrée dans le type sémantique Positif ou Négatif.

² Le Rôle désigne l'aspect sous lequel l'Évalué est jugé, comme dans *He criticizes John as a teacher*. L'EF Expresseur est défini comme la partie du corps ou l'action exécutée par une partie du corps qui exprime le jugement fait par le Juge, comme dans *He gave a reproachful look*.

Pour certains mots, l'Évalué et le Destinataire est nécessairement le même, tandis que pour d'autres, ce sont des arguments différents.

La relation entre ces deux frames illustre ce qu'on appelle *héritage multiple* (Johnson *et al.* 2002). Une seule UL, par exemple *critiquer*, peut évoquer deux frames en même temps et dans ce cas, l'UL appartient à un frame qui hérite des deux. Ainsi, le frame 'Jugement-Communication' hérite du frame 'Communication' et du frame 'Jugement'. Les EF Juge, Évalué et Raison du frame mixte sont identifiés avec les EF correspondants du frame 'Jugement'. En même temps, le frame mixte partage avec le frame 'Communication' les EF Communicateur, Message, Destinataire et Topique : le Communicateur est identifié au Juge, et pour certaines UL, le Destinataire est identifié à l'Évalué. Voir la Figure 1 suivante:

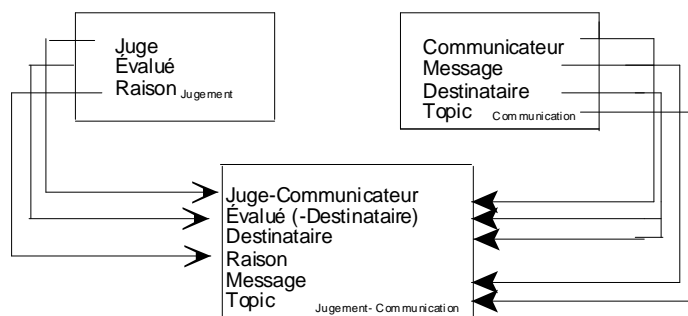


Figure 1 : Correspondance entre les éléments des deux frames

3.2 Information syntaxique sur les éléments du frame liste

L'information syntaxique concerne deux aspects : d'une part, l'information catégorielle où l'on indique le type de syntagme par lequel un EF se réalise et, d'autre part, la *fonction grammaticale* (FG) qu'a un constituant donné par rapport au mot-vedette. Cette information est censée décrire la valence syntaxique du mot-vedette. Les FG sont conçues pour satisfaire les exigences de la valence de l'UL et ne décrivent pas des positions syntaxiques de surface. Ainsi, le verbe assigne les FG suivantes : *argument externe* (Ext), *objet* (Obj), *complément* (Comp) et *modifieur* (Mod) (Johnson *et al.* 2002). La fonction Ext est assignée aux syntagmes qui ne font pas partie de la projection maximale dominée par le mot-vedette, comme le sujet d'un verbe fini ou encore tout syntagme qui remplit une position exigée par la valence du mot-vedette. Cela regroupe les trois contextes syntaxiques suivants :

- Le sujet ou l'objet du contrôleur du mot-vedette (noté en gras) :

(1) [*Parents* _{<Ext>}] *tend to **disapprove** more of aggression in girls.*

(2) *They persuaded* [*John* _{<Ext>}] *to **accuse** me.*

- Le modifieur possessif du nom qui gouverne le mot-vedette :

(3) [*John's* _{<Ext>}] *decision to **criticize** the government.*

- Le sujet du verbe support du mot-vedette :

(4) [*Environmentalists*_{<Ext>}] directed strong **criticism** at world leaders.

Les dépendants syntaxiques du mot-vedette sont donc annotés avec trois étiquettes concernant le rôle sémantique, le type de syntagme et la FG. À titre d'illustration, une phrase du corpus de FN présente l'aspect suivant :

(5) [_{<Juge-NP-Ext>} *Bob*] strongly disapproved [_{<Évalué-PPing-Comp>} *of drinking and driving*].

C'est à partir de phrases ainsi annotées que l'information syntaxique pour l'entrée lexicale de chaque mot-vedette est automatiquement dérivée. Les réalisations syntaxiques des EF sont encodées en deux tableaux. Dans le premier, on liste la FG et le type de syntagme qui exprime un EF. Dans le deuxième, on liste les combinaisons des EF et leurs réalisations syntaxiques telles qu'on les retrouve dans les phrases annotées du corpus. Ainsi, l'entrée du verbe *to disapprove* contient les deux tableaux suivants :

Élément du frame	Réalisation
Juge	NP.Ext
Évalué	NP. Ext Sfin.Comp PPing.Comp
Raison	Sfin.Comp PP.Comp

Juge	Évalué	
NP	--	
Ext	--	
NP	PP	
Ext	Comp	
NP	PPing	
Ext	Comp	
Juge	Évalué	Raison
NP	PP	PP
Ext	Comp	Comp

Figure 2: Réalisations syntaxiques des EF

Figure 3: Schéma de valence (extrait)

3.3 Les éléments du frame et les verbes supports

Dans les frames étudiés, le seul type de collocation identifiée est celle formée par un verbe support et son complément d'objet, comme par exemple *to put the blame*. L'identification du verbe support permet d'étiqueter son sujet comme un élément du frame évoqué par le nom. Comme nous l'avons déjà dit, le sujet du verbe support reçoit la FG Ext. Par exemple :

(6) [*Mr Falk* _{<Juge-NP-Ext>}] seems to be **putting**^{Supp} a large proportion of the **blame**^{Target} [*onto doctors*_{<Évalué-PP-Comp>}] [*for failing to give him proper preventive medical care* _{<Raison-PPing-Comp>}].

La définition que Johnson *et al.* (2002) donnent à *verbe support* est la suivante : “ those verbs that turn a target event or state noun into a verb phrase-like predicate, allow for the expression of a Frame Element as their subject, and are semantically neutral (to the degree that that is possible)”. Malgré cette définition, on attribue l'étiquette « Supp » à d'autres types de verbes qui ne semblent pourtant pas « sémantiquement neutres » : *to arouse* / *to attract* / *to draw* / *to provoke criticism* ou *to deserve criticism* ou encore *to face criticism*.

3.4 Évaluation du traitement des éléments du frame

Nous nous concentrerons sur le frame mixte et sur la fonction Ext.

1) Remise en question du frame mixte ‘Jugement-Communication’

Parmi les verbes étudiés, il y en a qui sont obligatoirement aussi des verbes de communication comme *to criticize*. Par exemple, pour désapprouver, il n’est pas nécessaire de dire quelque chose, car on peut le faire mentalement, alors que pour critiquer, il est obligatoire de dire quelque chose. De ce point de vue, le verbe *to disapprove* appartient au frame ‘Jugement’, tandis que *to criticize* appartient au frame ‘Jugement-Communication’. Cependant, les choses ne sont pas si simples : le verbe *to disapprove* peut aussi être employé comme un verbe de communication, comme dans *These days, disapproved Mrs. Rundle, there is such a lack of contact within families* (exemple tiré de FN). Si le frame mixte ‘Jugement-Communication’ est conçu de telle façon qu’on considère que les verbes associés expriment toujours un jugement et une communication, comme c’est le cas pour *criticize*, alors on ne pourrait pas assigner *disapprove* au frame mixte puisque ce verbe n’exprime pas toujours une communication. Une solution possible serait de l’assigner aux deux frames ‘Jugement’ et ‘Jugement-Communication’ pour montrer que *disapprove* exprime de façon optionnelle le sens ‘communiquer’. Notons que la définition de ce verbe permet l’identification des composantes sémantiques optionnelles, c’est-à-dire des composantes qui ne s’expriment pas nécessairement car elles peuvent être neutralisées par le contexte (voir Mel’čuk et al. 1995). Cependant, dans FN, étant donné que la description sémantique est réduite à une liste de EF, il devient alors difficile de noter que le Juge peut être aussi Communicateur (mais qu’il ne le doit pas nécessairement), sans l’assigner aux deux frames simultanément. D’autres verbes comme *to accuse* ou *to condemn* sont aussi assignés aux deux frames, mais les textes annotés pour chaque frame sont identiques sauf en ce qui concerne les étiquettes Juge et Communicateur. Cependant, la définition de ces verbes ne montre pas le caractère optionnel de ‘communiquer’ : les deux expriment un jugement et une communication. Il semble donc que la répartition des UL entre les deux frames n’est pas, pour le moment, très claire.

Le frame mixte hérite tous les EF du frame ‘Jugement’, mais pas tous les EF du frame ‘Communication’. Dans la sémantique d’un verbe comme *to criticize*, il y a toujours quelqu’un qui évalue, quelque chose qui est évaluée et une raison de l’évaluation. Cependant, il n’y a pas toujours de Message, ni de Destinataire, ni de Topique³. Seul le Communicateur est toujours mis en correspondance avec le Juge : ainsi, quelqu’un qui critique est toujours quelqu’un qui fait un jugement et qui dit quelque chose. La rare réalisation des éléments typiques du frame ‘Communication’ comme Destinataire auprès de verbes comme *to criticize* amène à questionner l’héritage multiple et demande, peut-être, certains raffinements.

2) Remise en question de la fonction *argument externe*

La fonction Ext regroupe des phénomènes différents d’un point de vue syntaxique mais similaires d’un point de vue sémantique. Cette fonction naît d’une sorte de tension entre les deux objectifs de FN. D’une part, les auteurs veulent étiqueter les expressions qui remplissent

³ À titre d’illustration, notons que, parmi les 220 phrases annotées pour le verbe *to criticize*, seulement deux incluent un Destinataire.

une position de la valence du mot-vedette et, d'autre part, ils veulent étiqueter les constituants qui font partie de la projection maximale du mot-vedette. Étant donné qu'en syntaxe de constituants, le sujet d'un verbe ne fait pas partie de sa projection maximale, alors les auteurs de FN ont été obligés d'employer cette FG « externe ». Notons que ce problème ne se pose pas en syntaxe de dépendances, où la valence sémantique et la valence syntaxique suivent souvent des directions parallèles. La fonction Ext équivaut à ce qu'on appelle habituellement *sujet logique*. C'est pour cela qu'elle est assignée non seulement au sujet d'un verbe fini, mais aussi à tous les éléments qui contrôlent le sujet logique du prédicat exprimé par le mot-vedette, y compris l'argument d'un nom prédicatif qui se réalise comme le sujet grammatical de son verbe support.

Ce caractère intermédiaire entre la sémantique et la syntaxe fait en sorte qu'un syntagme peut se retrouver doublement étiqueté. Ainsi, dans *Parents tend to disapprove more the aggression in girls*, le NP *parents* est étiqueté à la fois comme Ext de *disapprove*, et aussi comme Ext du verbe *tend*. Notons que si les FG sont envisagées pour la description lexicale du mot-vedette, l'assignation de Ext à *parents* n'est pas pertinente par rapport à *disapprove*. Ce n'est pas une propriété du verbe *to disapprove* d'avoir la possibilité d'exprimer l'élément Juge comme sujet grammatical d'un verbe de contrôle. En revanche, le fait que le sujet du verbe *to tend* contrôle le premier argument du prédicat exprimé par son complément infinitif est une propriété qui doit être mentionnée dans son entrée. De la même façon, ce n'est pas une propriété du nom *criticism* la possibilité d'exprimer le Communicateur comme le sujet de son verbe support, mais c'est une propriété de toute construction à verbe support. En employant la fonction Ext pour le sujet du verbe support, le Communicateur de *criticism* et celui de *to criticize* se retrouvent, dans le tableau des réalisations, encodés de la même façon : NP-Ext.

4 Actants des unités lexicales dans la Théorie Sens-Texte

Nous allons maintenant examiner comment les participants d'une situation sont décrits dans le DEC. La Théorie Sens-Texte (TST) a entrepris depuis longtemps une étude approfondie sur les actants. Nous ne pouvons pas exposer ici tous les concepts impliqués, mais nous voudrions au moins préciser en quoi le concept d'actant de la TST se distingue des EF (voir Mel'čuk 2002).

4.1 Participants vs. Actants

Dans un premier temps, on établit une distinction entre participants d'une situation linguistique et actants d'une UL qui dénote telle situation. Une situation linguistique est une situation telle qu'elle est « photographiée » par la langue et reflétée dans les emplois d'une UL. Elle est nécessairement un *fait* (une action, une activité, un événement, un processus, une relation, etc.) et on la désigne par un prédicat. Les participants d'une situation linguistique peuvent être obligatoires ou optionnels. Ainsi, s'il n'y a pas de personne X qui en critique une autre Y au sujet d'un fait Z dont X tient Y responsable, alors la situation linguistique dénotée par le verbe *critiquer* n'existe pas ou alors elle ne peut pas être appelée ainsi. Dans la situation 'critiquer', il y a donc trois participants obligatoires: 'X critique Y pour Z'. Les participants obligatoires d'une situation sont imposés par la langue, et plus particulièrement, par l'UL qui la dénote.

Pour considérer une expression donnée comme un actant d'une UL, elle doit, d'une part, correspondre à un participant de la situation dénotée par cette UL et, d'autre part, elle doit pouvoir être exprimée dans une phrase avec l'UL en question. Ainsi, même si la situation dénotée par le verbe espagnol *desaprobar* inclut le participant 'Évalué', il est impossible d'exprimer l'Évalué en tant que dépendant de ce verbe: *María (*le) desaprueba esa conducta* ('María lui désapprouve ce comportement'). La personne évaluée ne peut être exprimée qu'en tant que dépendant du nom exprimant le fait désapprouvé : *María desaprueba su conducta*. Par conséquent, la description lexicographique de ce verbe comporte seulement la position pour le Juge et pour le fait évalué. De plus, le Destinataire pour beaucoup de verbes de désapprobation n'est pas nécessairement un actant, même s'il est un participant obligatoire de la situation dénotée. Ainsi, quand le Pape condamne la violence, il dit quelque chose à la société, au monde, donc le Destinataire est un participant de la situation dénotée par le verbe *condamner*, mais il n'est pas son actant : *il a condamné la violence *à la société*. Le Destinataire doit donc faire partie de la définition du verbe mais seulement en tant que participant de la situation et non pas en tant qu'actant de l'UL. Ainsi, il sera encodé comme une constante et non pas comme une variable actancielle : 'X déclare à ses semblables que Z est mauvais'.

Conformément à la distinction de niveaux linguistiques dans ce cadre, on distingue trois types d'actants: l'*actant sémantique* (ASém), l'*actant syntaxique profond* (ASyntP) et l'*actant syntaxique de surface* (ASyntS). Les ASyntP constituent une sorte d'interface entre les ASém, déterminés essentiellement par des considérations sémantiques, et les ASyntS, déterminés seulement par des considérations syntaxiques (l'ordre de mots, la distribution, l'accord, le régime, etc.). Toute expression qui dépend syntaxiquement de l'UL L et qui exprime un ASém de L est un ASyntP de L. Ainsi, dans *sa critique*, le déterminant *sa* est un ASyntP de *critique*, car il exprime le Juge. Cependant, *sa* n'est pas un ASyntS de *critique*, il n'est que son déterminant.

4.2 Description des actants sémantiques

Dans l'entrée lexicographique d'une UL prédicative, les ASém apparaissent dans la définition. La définition de toute UL prédicative inclut les variables actanciennes qui réfèrent aux participants de la situation linguistique dénotée par cette UL et qui peuvent être exprimés auprès de l'UL. Ainsi, pour aborder la définition de *condamner*, on commence par établir une forme propositionnelle : *X condamne Y pour Z*. Les variables ne sont pas étiquetées par des rôles sémantiques, car on peut les dériver à partir de la définition. Ainsi, si la définition de *condamner* inclut les composantes sémantiques 'X s'oppose à Z en déclarant que Z est très mauvais (...)', on peut en déduire que X est Juge et Communicateur : celui qui 's'oppose' fait toujours un jugement négatif et celui qui 'déclare' communique toujours quelque chose. À l'intérieur des définitions, les variables sont toujours les arguments des prédicats et elles peuvent recevoir simultanément plusieurs rôles sémantiques. De plus, un ASém peut être en même temps Raison et Message comme c'est le cas du deuxième ASém de *reprocher* 1.b quand il est employé en style direct. Étant donné que la définition de ce verbe est 'X communique à Z que X reproche 1a Y à Z', alors la chose reprochée Y est la raison du jugement négatif exprimé par 'reprocher 1a' et en même temps, le message communiqué (voir Dostie *et al.* 1999).

Les étiquettes comme Juge, Communicateur ou Raison sont donc une sorte d'abréviation ; elles peuvent servir comme raccourci mnémotechnique du rôle sémantique joué par l'ASém d'une UL dans la définition de cette UL . Or, si l'on veut décrire le sens d'une UL, les étiquettes ne peuvent pas remplacer complètement la définition de l'UL.

4.3 Correspondance entre les actants d'une unité lexicale

Le schéma de régime (SR) spécifie la correspondance entre les ASém et les ASyntP et la réalisation syntaxique de ces derniers. Certaines UL présentent deux SR. Dans le SR 1, tous les ASém sont réalisés comme des ASyntP du verbe en question. Cependant, dans le SR 2, l'ASyntP II inclut à la fois l'Évalué et la Raison. Ainsi, nous pouvons dire *critiquer* [*le maire* _{Y-Évalué}] [*pour sa décision* _{Z-Raison}] ou *critiquer* [*la décision du maire* _{Z-Évalué}]. La relation entre les deux schémas est fondée sur le fait que l'ASyntP II est coréférentiel à l'ASyntP I de Z. La figure suivante montre l'équivalence sémantique entre les deux structures:



Figure 4: Structures syntaxiques équivalentes de l'UL *critiquer* I.a

Le SR est présenté dans un tableau constitué d'autant de colonnes que l'UL a des actants et d'autant de lignes qu'il y a de façons de réaliser ces actants en surface. En suivant le travail de Mel'čuk et Wanner (2001: 40), nous spécifierons aussi dans l'exemple suivant le rôle sémantique de chaque actant. Ainsi, les deux SR pour l'UL *critiquer* I.a. sont:

X <=> I Juge et Communicateur	Y <=> II Évalué	Z <=> III Raison
1. N	1. N	1. <i>pour</i> N 2. <i>pour</i> V _{inf,passé}

Figure 5 : SR 1 de *critiquer* I.a

X <=> I Juge et Communicateur	Z <=> II Évalué
1. N	1. N

Figure 6 : SR 2 de *critiquer* I.a

Le fait d'utiliser la variable Z dans les deux SR a le but de montrer qu'elle représente toujours le fait dont Y est le responsable⁴. Les deux structures syntaxiques de la Fig. 4 sont censées

⁴ Il est vrai que parfois l'emploi des lettres majuscules pour référer aux actants peut porter à confusion dans le DEC. Ainsi, par exemple, dans les entrées du vocable *critiquer*, la variable Z n'a pas toujours la même valeur. Elle représente la Raison du jugement négatif pour le SR 1 de l'UL *critiquer* I.a, mais pour

exprimer la même structure sémantique, où il y a toujours trois ASém, mais la réalisation syntaxique de Z peut être comme ASyntP III ou ASyntP II⁵.

4.4 Les actants et les verbes supports

La TST dispose d'un outil spécialement adapté pour la description des verbes supports. Il s'agit des *fonctions lexicales* (FL). Une FL encode la sémantique et la syntaxe de la collocation formée par le mot-clé et la valeur (Wanner 1996). Ainsi, la définition de verbe support chez Johnson *et al* (2002) correspond à ce que la TST décrit au moyen de la FL Oper_i: Oper₁(*blame*) = *to put* [the ~ on Y], où le nom est le mot-clé et le verbe, la valeur de la FL.

Or, la notion de verbe support est, dans un sens, plus large que dans FN et, dans un autre sens, elle est plus étroite. Nous traitons aussi comme verbes supports les verbes sélectionnés lexicalement par un nom qui joue le rôle de son sujet grammatical ou de son deuxième complément (encodés respectivement par les FL Func_i et Labor_{ij}). Ainsi, pour le nom anglais *blame* (*X's blame on Y for Z*), le verbe *to lie* sert à exprimer l'Évalué, c'est-à-dire son deuxième actant, comme complément du verbe. Le cas suivant tiré de FN est décrit dans le DEC par la FL Func₂:

(7) *Karplus believes some of the **blame** must lie* [with the mathematicians_{<Évalué-PP-Comp>}]
[for failing to interpret what they are doing _{<Raison-PPing-Comp>}]

Contrairement à FN, la TST ne considère pas comme verbes supports beaucoup des verbes ainsi étiquetés dans FN, comme *to draw* ou *to face* avec *criticism*. Les deux verbes sont des collocatifs sélectionnés par le nom, mais ils y ajoutent un sens⁶. Cependant, dans les deux cas, des éléments du frame évoqué par *criticism* sont exprimés comme sujet et/ou comme compléments du verbe. Dans les termes de la TST, ces verbes collocatifs emploient les positions (*slots*) des ASyntP du nom, mais les positions sont occupées par des expressions qui dépendent syntaxiquement du verbe collocatif. Ainsi, dans *You have taken the blame for something you did not do*, l'Évalué est exprimé comme le sujet du verbe *to take* et la Raison comme le complément du nom. Le verbe *to take* emploie la position de l'ASyntP II de *blame* pour la réaliser comme son ASyntP I, qui deviendra son sujet grammatical.

Les verbes collocatifs, et plus particulièrement les verbes supports, n'ont pas d'ASém propres:

critiquer II, qui n'a que deux actants, la variable Z représente la création qui est critiquée : *Elle critique* [chaque passage Z].

⁵ Celle-ci est la solution proposée dans le DEC, mais il y a une autre analyse possible : on peut considérer que *critiquer* a toujours trois ASyntP, dont le troisième est optionnel. Ainsi, si l'on ajoute une Raison au SR 2, on arrive à la même configuration du SR 1 : *Les citoyens ont critiqué la décision du maire pour son caractère xenophobe*. Notons, cependant, que cette phrase n'exprimerait pas le même sens que l'exemple du SR1.

⁶ Le sujet de *draw criticism* désigne l'Évalué du frame évoqué par *criticism*, mais il en est aussi le Causateur. C'est pour cela que, dans le DEC, cette collocation est encodée par Caus₂Func₁. Dans *face criticism*, le sujet du verbe désigne aussi l'Évalué, mais le verbe n'est pas sémantiquement vide comme dans *receive criticism*, car il signifie que la personne critiquée fait ce qu'elle est censée faire avec la critique qui lui est adressée, c'est-à-dire l'affronter. Dans ce cas, la collocation est encodée par la FL Real₂.

ils ne font que réaliser les ASém de leur mot-clé. En termes de FN, on pourrait dire que les verbes supports n'ont pas vraiment d'EF, puisqu'ils servent à exprimer les éléments du frame évoqué par le nom qui les sélectionne⁷. L'étiquette « Supp » employée dans FN est trop large, car elle regroupe des verbes ayant des sens différents et aussi des syntaxes différentes. Ruppenhofer *et al.* (2002: 366) signalent que l'étiquetage des verbes supports peut servir pour extraire des généralisations : par exemple, le sujet du verbe *to face* exprime toujours un patient ou non-agent. Nous pensons que l'emploi des FL pour étiqueter les collocations serait utile pour décrire avec plus de précision les faits linguistiques. Ainsi, par exemple, *to face* serait étiqueté comme Real₂, non seulement avec *criticism*, mais aussi avec d'autres noms comme *problem*, *danger*, *responsibilities*, etc. Une recherche intéressante serait d'examiner si des noms se combinant avec un même verbe collocatif appartiennent ou non au même frame sémantique.

5 Conclusion

La différence entre les EF de FN et les actants du DEC/TST n'est pas simplement terminologique. Il n'existe pas de correspondance complète entre les ASém d'une UL et les éléments du frame évoqué par une UL. Tous les ASém correspondent aux EF, mais non pas l'inverse : par exemple, le Rôle ou l'Expresser ne seront pas considérés comme des ASém des verbes de jugement. Ils ne font pas partie de leur définition. Comme nous l'avons indiqué au début, les actants d'une UL sont intimement liés à la définition de cette UL.

Les frames sont des représentations conceptuelles des situations, mais les UL « photographient » ces situations d'une façon donnée. Les EF ont une nature plutôt conceptuelle, tandis que celle des actants est purement linguistique. L'actant d'une UL ne doit pas seulement correspondre à un participant de la situation, mais il doit pouvoir être exprimé avec cette UL. Nous avons montré que même si le Destinataire est un participant de la situation dénotée par le verbe *condamner*, il n'est pas son actant.

La répartition des verbes de jugement entre deux frames montre aussi le besoin de la définition des UL. Ainsi, la définition du verbe *to disapprove* permet d'indiquer le caractère optionnel de la composante sémantique 'déclarer'. C'est aussi dans la définition où l'on peut indiquer les EF du frame 'Communication' qui se réalisent comme des actants d'un verbe de jugement. L'énumération des EF avec les tableaux de ses réalisations syntaxiques donne une description de l'UL plus vague que celle qui est fournie par une définition et un SR. Si le but est de décrire le lexique, l'assignation des rôles sémantiques aux actants d'une UL doit passer par sa définition. Le rôle sémantique de l'actant peut être dérivé à partir du lien sémantique entre une variable actancielle et le prédicat qui apparaît dans la définition de l'UL. Les différents pas pour établir cette assignation méritent une étude plus approfondie.

⁷ C'est pour cette raison que la proposition de Fontenelle (2000) ne nous semble pas adéquate : il suggère de traiter comme des prédicats centraux du frame 'Examen' les verbes des collocations comme *passer/ réussir un examen*. Même s'il est vrai que ces collocations évoquent le même frame qu'*examiner* ou *examen*, nous ne pensons cependant pas qu'il est adéquat de donner le même statut aux UL collocatives qu'aux UL libres.

Remerciements

Cette recherche est menée dans le cadre du projet de recherche BFF2002-04226-C03-01, financé par le *MCYT* d'Espagne. Je voudrais remercier Suzanne Mantha pour avoir assumé la tâche de corriger le français de ce travail. Ensuite, je remercie Leo Wanner pour ses commentaires à la première version de ce texte. Finalement, mon plus grand remerciement s'adresse à Igor Mel'čuk pour essayer de faire l'impossible.

Références

Baker, C., Fillmore, C.J., Lowe, J.B (1998), The Berkeley FrameNet Project, *Proceedings of COLING-ACL*, Montréal, pp. 86-90.

Dostie, G., Mel'čuk, I., Polguère, A. (1999), Méthodologie d'élaboration des articles du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, I. Mel'čuk *et al.*, pp. 11-28.

Fillmore, C. J., Atkins, B.T.S. (1998), FrameNet and Lexicographic Relevance, *Proceedings of the First International Conference on Linguistic Resources and Evaluation*, Granada, pp. 417-423.

Fillmore, C.J., Wooters, C., Baker, C. (2001), Building a Large Lexical Database Which Provides Deep Semantics, B. Tsou, O. Kwong (éds.), *Proceedings of the 15th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation*, Hong Kong.

Fontenelle, T. (2000), A Bilingual Lexical Database for Frame Semantics, *International Journal of Lexicography*, 13, 4, pp. 232-248.

Johnson, C.R. *et al.* (2002), *FrameNet: Theory and Practice*, ms. ICSI, Berkeley.

Mel'čuk, I. (2002), Actants in Semantics and Syntax, ms. Université de Montréal.

Mel'čuk, I. *et al.* (1984-1999), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Mel'čuk, I., Clas, A., Polguère, A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Mel'čuk, I., Wanner, L. (2001), Towards a Lexicographic Approach to Lexical Transfer in Machine translation, *Machine Translation*, 16, 1, pp. 21-87.

Ruppenhofer, J., Baker, C. Fillmore, C. J. (2002), Collocational Information in the FrameNet Database, A. Braasch, C. Povlsen (éds.), *Proceedings of the Tenth EURALEX International Congress*, Copenhagen, vol. I, pp. 359-369.

Wanner, Leo (éd.) (1996), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam, John Benjamins.